



JANV
2022



Arnac La Poste

Bulletin Municipal n°49

L'érito du Maire

Chères Arnacoises, chers Arnacois,

La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire a été prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier la population d'Arnac-La-Poste qui, dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen et qui fait preuve d'une grande capacité de résilience.

Pour cette nouvelle année 2022, nous ne pouvons qu'espérer que la situation sanitaire enfin s'améliore. Une fois de plus, j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières encore en vigueur et vous inviter à la vaccination pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait. C'est en jouant collectif que nous combattrons ce virus !

Au cours de cette année qui vient de s'écouler, le milieu associatif a encore été fortement impacté par cette situation sanitaire. De nombreuses manifestations ont été annulées afin de respecter les protocoles sanitaires et limiter les contaminations. Mais les bénévoles n'ont jamais baissé les bras et ont continué à être force de propositions. Deux nouvelles associations ont même vu le jour : « L'AJ » (Association des Jeunes) et « Amitiés Arnacoises ». En 2022, je l'espère, le monde associatif pourra à nouveau retrouver des moments de convivialité si utiles à la cohésion sociale.

L'artisanat et le commerce sur notre commune ont pris également la crise sanitaire de plein fouet depuis 2020. Mais beaucoup de nos petits artisans-commerçants ont aussi vaillamment résisté en montrant leurs fortes capacités d'adaptation face aux turbulences provoquées par cette pandémie de Covid19 et en proposant toujours plus de services de proximité à nos habitants. Nous tenons à les féliciter. Malgré les conditions sanitaires toujours difficiles, l'activité économique s'est également fortement développée sur notre commune au cours de cette année 2021. Plusieurs artisans-commerçants se sont installés. Nous tenons à les remercier d'avoir choisi notre belle commune pour développer leur entreprise. Nous leur souhaitons à tous, la bienvenue et une belle réussite professionnelle.

Bien que 2021 ait été une année bousculée, au cours de laquelle nous avons vécu au rythme de cette crise sanitaire semblant interminable, ce fut cependant une année active qui n'a pas empêché l'équipe municipale d'être au travail, à votre service et de lancer les chantiers de notre contrat de mandat.

Dans l'esprit de participation citoyenne que nous souhaitons, des concertations se sont enchaînées ces derniers mois notamment sur le projet d'aménagement de la rue des Fleurs, l'élagage des arbres le long des routes communales et l'entretien du bien de section du Chiron. En termes de travaux structurants, les travaux de la nouvelle boulangerie-pâtisserie-snacking se sont terminés en mai 2021 permettant à notre boulanger actuel de déménager dans les nouveaux locaux au 1^{er} juillet. Les abords de la nouvelle boulangerie ont également été réaménagés avec notamment la réfection des trottoirs rue du Transloy, la création d'une place

PMR et d'un passage piéton. A l'école, une première salle de classe a été entièrement restaurée à l'été 2021. Les portails, les gouttières et le soubassement d'un des murs de l'école ont été réparés. Les travaux de restauration des autres salles de classe se poursuivront entre 2022 et 2024.

De nombreux travaux de voirie et de restauration de chemins communaux ont été réalisés tout au long de l'année. La commune sera d'ailleurs équipée d'un nouveau tracteur et d'une nouvelle épaveuse pour remplacer le matériel vieillissant nécessaire à l'entretien des abords des routes. Après les travaux d'aménagement de sécurité de la RD61 du stade jusqu'à la rue du Couvent, en 2022 vont débuter ceux de la RD77 rue des Fleurs. Les aménagements prévus auront pour objectifs la réduction de la vitesse et la mise en sécurité des piétons tout au long de cet axe en cœur de bourg. Avec « l'AJ », l'Association des Jeunes, une réflexion a été menée pour la création d'un city-stade et d'un pump track. La commission « transition énergétique » du Conseil Municipal travaille sur les économies d'énergie possibles au niveau de tous les bâtiments communaux (isolation, chaudière bois, panneaux photovoltaïques etc...) La réalisation de ces projets revêt un caractère incontournable ; ils vont insuffler une nouvelle dynamique à notre commune.

2022 s'annonce active et engagée pour faire d'Arnac-La-Poste une bourgade toujours plus durable, solidaire et conviviale.

2022 sera aussi une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives. Je tenais à rappeler qu'il est important de voter. En effet, la manière dont nous votons, ainsi que le fait même de voter ou de ne pas voter, peuvent changer nos sociétés pour des générations.

Mais d'ici là, avec l'ensemble des élus municipaux et des agents de la commune, je vous souhaite une très belle année 2022 et une excellente lecture de ce numéro.

Le Maire,



Sophie DRIEUX

Budgets* 2021 et impôts locaux

* Tous les budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses

Les budgets annexes des services publics

	Transports scolaires (Budget HT)	Service eau potable	Service assainissement
Fonctionnement	36 286 €	195 945 €	36 662 €
Investissement	27 659 €	60 293 €	43 485 €

	Centre Communal d'Action Sociale	Lotissement St Martial (Budget HT)
Fonctionnement	4 850 €	22 828 €

Le budget général de la commune

1 273 272 €

(Fonctionnement + investissement)

Impôts communaux	Foncier bâti*	230 146 €	Total = 286 627 € soit 22.5 % des recettes de la commune
	Foncier non bâti	73 661 €	
	Effet du coefficient correcteur*	-51 959 €	
Allocations compensatrices de l'Etat	Compensation des taxes exonérées (TH + TF)	34 779 €	

* La suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales se traduit pour les communes par une perte de ressources. Cette perte est compensée par le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Le montant de TFPB départemental transféré en compensation à une commune n'est pas automatiquement égal au montant de ressources de TH perdu par cette commune :

- Il peut être supérieur et on parlera alors de « commune surcompensée ».
- Il peut être inférieur et on parlera alors de « commune souscompensée ».

Afin de neutraliser ces écarts, il est mis en place un Coefficient Correcteur ; celui-ci, calculé par les services de l'État en 2021, sera fixe et s'appliquera chaque année aux recettes de TFPB de la commune.

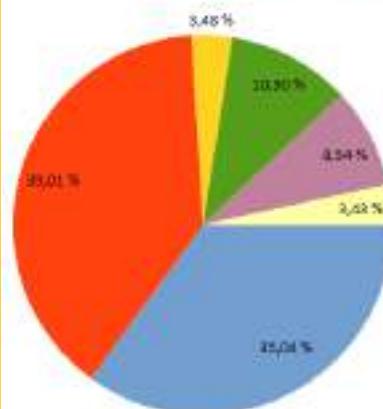
Son application aura pour conséquence une minoration pour les communes surcompensées (cas de la commune d'Arnac La Poste) et une augmentation de recette de TH pour les communes sous-compensées.

* En 2021, Le Conseil Municipal a décidé d'une très légère augmentation du taux d'imposition communal sur le foncier bâti (+1%). Les taux d'imposition communaux n'avaient pas augmenté depuis 2017. Ils restent toujours très inférieurs aux taux moyens des autres communes du Département. Cette légère augmentation permet à la commune d'obtenir des subventions d'investissement bonifiées de la part du département (+5%).

Budget communal 2021

Fonctionnement

Recettes 906 198 €

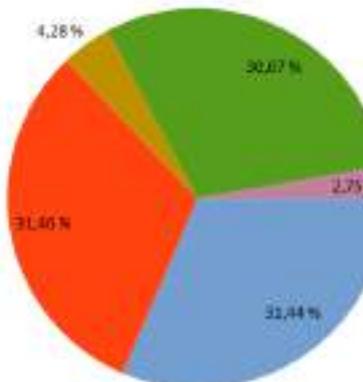


Dépenses 906 198 €

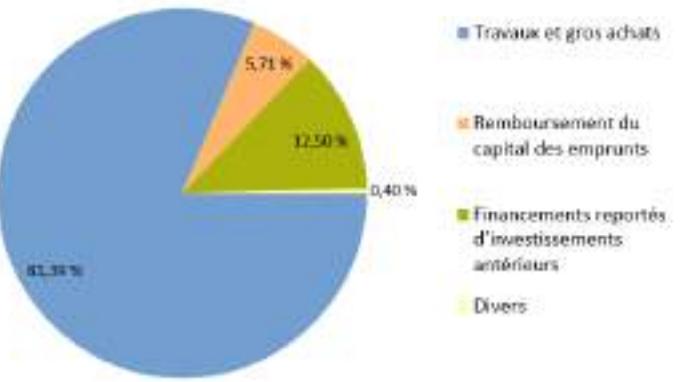


Investissement

Recettes 585 664€



Dépenses 585 664€



Encours total de la dette communale au 31/12/21 :

345 € par habitant

(Inférieur au montant moyen des autres communes de même catégorie démographique au niveau du Département (615 €))

Les principales décisions votées en 2021

par le Conseil Municipal

Réunion du 25 février 2021

- Achat d'ustensiles de cuisine pour le restaurant scolaire
- Remplacement de la pompe de rinçage du lave-vaisselle du restaurant scolaire
- Achat d'un kit de protection électrique BS avec gants
- Eclairage extérieur dans la cour de l'école
- Réparation des portails de l'école
- Réparation et nettoyage des gouttières de l'école et réparation du soubassement de l'école
- Achat d'un aspirateur et d'un chariot de ménage pour l'école
- Achat de matériel électoral
- Révision du loyer de deux logements communaux
- Convention avec la SPA
- Subvention pour l'entretien de l'alarme de l'église
- Subvention Tech Ovin 2021
- Travaux de purge d'une route communale au Bost et création d'un fossé au Chiron
- Travaux de terrassement au village de Margot
- Mise à la cote des tampons de la rue du Couvent

Réunion du 14 avril 2021

- Compte administratif 2020 et approbation des comptes de gestion
- Affectation des comptes de gestion et affectation du résultat des budgets Commune, Transports Scolaires, Assainissement, Eau Potable et Lotissement
- Vote des taux d'imposition et vote des budgets primitifs 2021
- Attribution des subventions accordées aux associations
- Aménagement de chemins ruraux : demande de subvention au titre de la DETR
- Aménagement d'une salle de classe à l'école : demande de subvention au titre de la DETR
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'entretien du chemin de randonnée PDIPR
- Aménagement du trottoir de la rue Le Transloy : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Organisation du temps scolaire
- Motion contre le projet de réorganisation d'EDF « Hercule »
- Avis favorable à la demande d'autorisation environnementale afin d'exploiter un parc éolien de LIF : Communes de St Sulpice-Les-Feuilles et Vareilles
- Adhésion au service facultatif de gestion du risque statutaire SOFAXIS pour le personnel
- Achat de cartes Cadostore au profit des agents
- Achat de corbeilles de rue
- Achat de linge de lit pour la salle de sieste et d'un chariot de ménage pour l'école
- Achat d'une centrale à vapeur pour l'entretien du linge de l'école
- Achat et pose d'une rampe d'escalier extérieur
- Réparation de l'escalier et remplacement de la porte de l'ancienne mairie
- Approbation des devis pour la réfection de la salle de sieste et installation d'une climatisation
- Contrat de dératisation du restaurant scolaire
- Travaux de curage de fossés
- Fourniture et pose d'un interrupteur à la station d'eaux usées du Couvent
- Mise en place du Compte Epargne Temps pour le personnel
- Vente d'une parcelle de terrain cadastrée A 1562
- Achat d'un désherbeur mécanique
- Achat d'illuminations de Noël

Réunion du 14 juin 2021

- Vente de la parcelle A 1148
- Achat de tables en polyéthylène
- Achat de mobilier pour la boulangerie
- Achat d'une armoire d'extérieur pour le défibrillateur
- Achat d'un sèche-linge
- Dissolution de la caisse des écoles
- Achats réalisés dans le cadre des fêtes et cérémonies
- Convention de mise à disposition d'un ou des volontaires dans le cadre d'une ou des missions de service civique
- Fourniture et pose de nouvelles gouttières sur le bâtiment de la salle multifonctions des écoles
- Décoration de la devanture de la boulangerie
- Achat d'une cabine de douche et de barrières de sécurité
- Travaux d'aménagement du chemin rural de Champlong
- Institution et règlement de la redevance d'occupation du domaine public - approbation du montant
- Travaux de voirie en centre-bourg
- Coordination en matière de SPS : rénovation d'une salle de classe

Réunion du 30 août 2021

- Tarifs des repas pris à la cantine scolaire et modalités de facturation - année scolaire 2021-2022
- Tarifs de la garderie scolaire - année scolaire 2021-2022
- Révision du loyer d'EBL
- Achat de mobilier et de rideaux pour la salle de classe
- Budget Lotissement : emprunt
- Décisions modificatives budgétaires sur les budgets commune, eau potable et assainissement
- Transfert de biens de section et valeur vénale des biens
- Fourniture et pose d'un panneau de signalisation
- Aménagement de sécurité de la rue des Fleurs - RD 77 : demande de subvention au Conseil Départemental de Haute-Vienne dans le cadre des amendes de police
- Achat de parcelles route du Monteil
- Achat d'un tracteur et d'une épaveuse neufs et reprise de l'ancien tracteur et de l'ancienne épaveuse
- Travaux de voirie aux Brosses Chanteaux et travaux complémentaires de voirie au Chiron
- Refus à la proposition de convention de la FDGDON de la Haute-Vienne
- Fourniture de joints de dilatation pour les gouttières de la salle multifonction de l'école
- Réfection de la salle de classe de maternelle : demande de subvention au Conseil Départemental 87 et DETR

Réunion du 11 octobre 2021

- Passage des budgets de M14 en M57 au 01.01.2022
- Demande de subvention GRVC programmation 2022
- City stade - rénovation du cours de tennis en béton poreux : demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne et DETR
- Travaux de ventilation dans la chaufferie de l'école
- Achat de panneaux signalétiques « France Services »
- Désignation d'un référent au Plan Climat Air Energie
- Adhésion à l'association collectif BSP
- Création d'une Pumptrack : demande de subvention DETR et au Conseil Départemental de Haute-Vienne et à l'Agence Nationale du Sport
- Création d'un city stade avec la rénovation du cours de tennis en béton poreux : demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport

Réunion du 9 décembre 2021

- Avis défavorable à la demande d'autorisation environnementale afin d'exploiter un parc éolien de 6 éoliennes et de 2 postes de livraison sur la commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles
- Approbation de la convention de mise à disposition d'un Assistant de Prévention
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement
- Tarifs 2022 de la bascule municipale, location des salles, eau potable et assainissement
- Mandatement avant vote du Budget Primitif 2022
- Emprunt garanti de l'ODHAC pour la construction des deux pavillons PMR réalisés en 2018
- Extension de l'électricité pour le raccordement d'une maison individuelle
- Achat de panneaux électoraux
- Révision du loyer d'un logement communal
- Création d'un emploi permanent
- Achat d'un congélateur pour la salle des fêtes
- Réhabilitation des systèmes d'assainissement collectif du bourg et de la Gare

Les travaux réalisés en 2021

Fin des Travaux de la boulangerie-pâtisserie-snacking

Dans le cadre de l'opération "Maintien du dernier commerce de proximité ", les travaux de la nouvelle Boulangerie - Pâtisserie - Snacking se sont terminés en juin 2021.

La Municipalité a signé le 1er juillet 2021, le bail commercial avec vos boulangers M. et Mme Fraigne.

Pour rappel, le coût de cette opération est de 424 350 € HT pour les travaux, équipements et honoraires d'études. Le financement a été ainsi assuré :

- Subvention de l'Etat (DETR + DSIL) : 190 957 €
- Subvention de la Région Nouvelle Aquitaine : 52 500 €
- Subvention du Conseil Départemental : 40 000 €
- Emprunt : 108 000 €
- Fonds libres de la commune : 32 893 €

Le montant annuel du loyer couvrira les annuités du remboursement de l'emprunt.

Notre boulanger actuel, propriétaire du fonds de commerce, a pu emménager dans les locaux au 1^{er} juillet 2021 et a ouvert ses portes le 16 juillet en développant son activité grâce à la partie Snacking.

L'inauguration de la nouvelle boulangerie-pâtisserie-snacking s'est déroulée le 29 juillet en présence de M. Ludovic DUBOIS, suppléant de Mme la Députée Marie-Ange Magne et des 2 conseillers départementaux Mme Amandine SELLES et M. Alain JOUANNY.



Photos de l'inauguration du 29 juillet 2021

Aménagement de trottoirs rue du Transloy et installation de mobilier urbain

Dans le cadre de la revitalisation du cœur de bourg, se sont poursuivis cette année l'aménagement des trottoirs rue du Transloy et la réfection du pavage de la petite place à l'intersection de la rue du Transloy et de la RD 84. Le coût de cette opération s'élève à **7 485 € HT** subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 50 % soit **3 742,50 €**.

Sur fonds libres de la commune, ont été réalisés en cœur de bourg, des passages piétons, les marquages au sol et la pose de panneaux de signalisation pour une place PMR sur la place du Champ de Foire et pour une place livraison le long de la nouvelle boulangerie. Des rampes ont été installées sur l'escalier proche de l'Auberge du Centre permettant d'accéder à la place de l'Eglise en toute sécurité. Les bancs et les panneaux d'information sur les différentes places ont été repeints et des poubelles-corbeilles ont été installées. Le coût total de ces opérations s'élève à **3 157 € HT**.

Travaux de voirie

En 2021, comme les années précédentes, d'importants travaux de réfection indispensables au maintien en état de la voirie communale ont pu être réalisés.

Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale

- * Création et curage de fossés, arasement et destruction de l'ancien lavoir au Lieu-dit « Le Chiron ».
- * Curage de fossés et arasement des accotements au hameau « Les Brosses Chanteaux ».
- * Travaux de purge de la route communale au lieu-dit « Le Bost ».
- * Travaux de terrassement pour l'arrachage et l'évacuation de racines au village de « Margot ».
- * Mise à la cote des tampons des regards d'assainissement en cœur de bourg.
- * Extension du réseau électrique « Avenue Alsace Lorraine ».

→ Coût de l'ensemble des opérations : 8 785 € HT

- * Aménagement du chemin rural reliant les lieux-dits « Champlong » au « Drelet » :
 - Curage des fossés pour un coût de **8 717 € HT**
 - Mise en place d'un goudronnage tri-couche sur la partie fortement soumise au ravinement pour un coût de **9 999 € HT** subventionné à hauteur de 30 % par le Conseil Départemental, soit environ **3 000 €**. (travaux pas encore réalisés)

Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communautaire et communale

- * Dérasement d'accotement et curage des fossés de la voie n° 9 Chez Fougère
- * Reprofilage et enrobé à froid de la voie n° 13 entre La Gare et Margot
- * Dérasement d'accotement et curage de fossés de la voie n° 17 dite route de l'Age Banne
- * Dérasement d'accotement, curage de fossés, décaissement et remblaiement de la voie n° 18 entre Le Bois Carton et Ruffason
- * Enduit sur zone reprofilée en 2020 de la voie n° 20 au Monteil
- * Dérasement d'accotement et curage de fossés et reprofilage de la voie n° 51 à Oreix

→ Coût de l'ensemble de l'opération :

26 745 € HT sur budget communautaire

8 785 € HT sur budget communal - Subvention du Conseil Départemental (50 %) : **4 392,50 €**

Autres travaux de voirie réalisés par la commune

- * Apport de matériaux tout-venant sur l'assiette de divers chemins ruraux pour un coût de **504 € TTC**.

Achat d'un nouveau tracteur et d'une nouvelle épaveuse

Compte tenu de la vétusté du tracteur Renault et de l'épaveuse servant à faire tous les travaux d'entretien des fossés et des accotements de la voirie communale, il était indispensable de procéder à leur remplacement. Après mise en concurrence de différents concessionnaires de matériel, la commission Voirie a opté pour l'achat d'un Tracteur New Holland modèle TE.100 DC 1.5 – moteur STG 5, 3.6l turbo et d'une épaveuse Kuhn EP 5050SP, matériels en cours de livraison.

→ Coût de l'opération :

- Tracteur et épaveuse : **71 700 € HT**
- Reprise de l'ancien tracteur Renault et de l'épaveuse Kuhn : **14 000 € HT**

Financement sur fonds libres de la commune.

Elagage des arbres en bordure de voirie publique

Les arbres, arbustes et les haies des propriétés privées qui bordent les routes, peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en entravant la circulation des véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, les propriétaires riverains ont l'obligation de procéder à la taille et à l'entretien des arbres et plantations en bordure du domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Cependant, la Municipalité d'Arnac-La-Poste a conscience de la difficulté pour certains riverains de la mise en application de cette obligation. La commission Voirie a répertorié plusieurs voies communales où des arbres et arbustes posent problème pour la sécurité routière et l'entretien des routes. De ce fait, cette année, il a été organisé le 5 novembre 2021, une réunion avec les propriétaires riverains des voies communales n° 5 (route du Branle), n° 17 (route de Ruffasson) et n° 18 (route de l'Age Banne). Cela a permis de trouver collectivement les solutions qui devraient permettre à chacun d'effectuer les travaux nécessaires. La Municipalité propose notamment de coordonner les travaux d'élagage pour les propriétaires qui le souhaitent. Le coût des travaux reste bien sûr à la charge des propriétaires.

Remerciements aux propriétaires et locataires des terrains riverains des voies publiques

La Municipalité et les agents municipaux en charge de l'entretien de la voirie communale remercient tous les propriétaires et locataires des terrains riverains des voies publiques qui entretiennent leurs haies, notamment en les taillant également sur le dessus pour limiter leur empiétement futur sur la voie publique lors de leur croissance en hauteur. Nous vous encourageons tous à poursuivre et développer cette pratique indispensable à la sécurité des voies de circulation des véhicules.

Entretien du cimetière

Avec l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, la Municipalité a décidé d'acquérir un désherbeur mécanique d'un montant de **3 500 € HT** soit 4 200 € TTC pour désherber les allées du cimetière, système qui s'est révélé très rentable et efficace en association avec l'utilisation de l'acide acétique (vinaigre blanc).



Photo du désherbeur mécanique



Photos d'une allée avant et après utilisation du désherbeur

Le Conseil Municipal poursuit son travail de réflexion sur un projet de végétalisation du cimetière pour faciliter son entretien, en collaboration avec le service conseil paysage du CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

De nombreux travaux à l'école en 2021

Rénovation d'une salle de classe

A la rentrée des classes en septembre 2021, les enfants de la commune et des alentours fréquentant notre école d'Arnac-La-Poste, ont pu profiter de la nouvelle salle équipée du tableau blanc interactif - salle qui a été entièrement rénovée pendant les vacances d'été et dans laquelle de nouveaux rangements ont été installés.

Le coût de l'opération s'élève à **9 316 € HT** pour les travaux et à **1 567 € HT** pour les équipements. Le financement est assuré de la manière suivante :

- Subvention du Conseil Départemental : **2 965 €**
- Subvention de l'Etat (DETR) : **2 363 €**
- Fonds libres de la commune : **5 555 € HT**



Photos de la salle de classe rénovée

Installation d'une climatisation dans la salle de sieste

La nouvelle salle de sieste créée lors des travaux à l'école en 2019 est orientée plein sud. Elle comporte plusieurs fenêtres et un plafond rabaissé favorisant une élévation de la température ambiante dès le printemps lors des beaux jours et ceci malgré l'existence de rideaux occultants thermiques. Pour le confort des enfants, il a donc été décidé d'installer une climatisation.

Coût de l'opération : **1 831,50 € HT**

Financement :

- Subvention de l'Etat (DETR) : **549,45€**
- Fonds libres de la commune : **1 282.05 € HT**

Travaux d'entretien des bâtiments de l'école

De nombreux travaux d'entretien des bâtiments ont été réalisés au cours de l'année 2021 : Réparation du soubassement d'un mur côté maternelle, réparation et nettoyage de toutes les gouttières, restauration des différents portails, mise en place d'éclairage extérieur pour accéder en toute sécurité à la garderie. D'autres sont en cours de réalisation notamment l'amélioration du système d'aération de la chaufferie de l'école.

Le coût total de ces opérations s'élève à **8 133 € HT**.

L'école et les services périscolaires

Fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2021

Par courriel, le 20 janvier 2021, la Municipalité avait été informée par l'Inspection Académique de la fermeture probable d'une classe « devant élèves » à la rentrée 2021. **Devant le manque de concertation au préalable, nous avons alors rencontré avec les représentants des Parents d'Elèves, le 27 janvier, la Directrice Académique des services de l'Éducation Nationale de la Haute-Vienne pour exprimer notre désaccord sur cette proposition de suppression de poste.**

La légitimité de telles suppressions, justifiées par « le cadre de la carte scolaire » et par des motifs démographiques, ne sont pas entendables. Tout d'abord, le critère démographique ne tient pas compte des contraintes propres aux territoires ruraux. En effet, les suppressions des classes en milieu rural ont pour effet d'aggraver ces évolutions démographiques. De plus, notre école d'Arnac-La-Poste offre tous les services nécessaires pour répondre aux attentes des familles (une école élémentaire avec tous les niveaux, une garderie ouverte de 7h à 8h50 et de 16h30 à 19h, un restaurant scolaire, des infrastructures rénovées et adaptées aux enfants à mobilité réduite etc.). La situation de précarité pédagogique provoquée par la **pandémie de la Covid-19** était une raison supplémentaire pour garantir un maintien des postes et des classes. L'interruption du déroulement ordinaire de l'année scolaire 2019-2020 et les **protocoles sanitaires** renforcés mis en place sur les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022 posent un certain nombre de difficultés pour les élèves.

Au côté des représentants des Parents d'Elèves, votre Municipalité s'est battue pour empêcher cette proposition de suppression d'être appliquée. Elle a sollicité l'intervention dans ce combat, des Conseillers Départementaux, de la Députée et des Sénateurs.

Malgré toutes nos interventions, même lors de CDEN (Comité Départemental de l'Education Nationale) le 5 février 2021, la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) n'est pas revenue sur sa décision. Ce sont 20 classes en Haute-Vienne qui ont été fermées à la rentrée 2021. Suite à cette décision définitive de fermeture de classe, il nous semble indispensable que des discussions s'amorcent entre les différents acteurs (Elus et Education Nationale) pour réfléchir à une organisation scolaire pérenne sur le secteur Nord Haute-Vienne. Nous avons demandé à nouveau à être reçus par la DSDEN, **rendez-vous qui a eu lieu le 16 février 2021**. Suite à cette entrevue, la DSDEN a décidé d'organiser le **26 mars 2021** une réunion intitulée « organisation et évolution du tissu scolaire » avec tous les Maires du nord du Département à Magnac-Laval, qui hélas, n'a pas permis d'avancer sur le sujet. **Nous avons demandé qu'une suite soit donnée à cette 1^{ère} réunion pour mener à bien cette réflexion sur notre territoire.**

Les effectifs

Cette année, les effectifs de notre école en septembre étaient en baisse. Cependant, en janvier 2022, 6 nouveaux élèves ont été accueillis. De nouvelles familles avec des enfants sont en cours d'installation sur notre commune, ce qui devrait permettre une hausse des effectifs à la rentrée 2022.

ANNEE 2020/2021			ANNEE 2021/2022		
Classes	Nombre d'Elèves	Enseignants	Classes	Nombre d'Elèves	Enseignants
TPS-PS-MS-GS	24	Marion PRECIGOUT (directrice) et Melle DEGOMME	TPS-PS-MS-GS	18	Marion PRECIGOUT (directrice) et Melle DEGOMME
CP-CE1	11	Catherine THEILLAUD	CP-CE1 – CE2	20	Catherine THEILLAUD
CE1-CE2	13	Sébastien DUCHIER	CM1-CM2	21	Sébastien DUCHIER
CM1-CM2	19	Marina RUBEN du Courtieux			
TOTAL	67		TOTAL	59	

Rappel : L'organisation de la semaine scolaire est la suivante : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Le budget alloué

Cette année, le budget destiné aux fournitures scolaires représente un montant de 6 200 €. Une famille a pu prétendre à l'aide au repas cantine scolaire. De plus, la commune prend à sa charge tous les frais de déplacement lors des sorties scolaires et des trajets pour aller à la piscine à La Souterraine (avec soit le car communal, soit avec une société de transport).

Le Personnel Communal

L'équipe communale intervenant à l'école compte **6 agents** : Christine RIBIERE (ATSEM), Irina WAGNER, Cindy SOULAT et Pascale BOUSSARDON (adjointes techniques), Isabelle GAUTIER (adjointe d'animation), Didier ALAMOME (chauffeur du bus scolaire communal) soit 4.44 Equivalents Temps Plein.

En 2021, 2 personnes sont venues en appui ou en remplacement des agents en congés maladie : Corinne VINCENT et Sabrina TROUVAT.

La Garderie Scolaire

La garderie, ouverte de 7h à 8h50 et de 16h30 à 19h, se fait dans une salle du rez-de-cour.



Tarifs par jour et par famille :

- Jusqu'à 30 minutes par jour et par famille : 0,50 €
- Au-delà de 30 minutes par jour et par famille : 1 €
- Le montant minimum forfaitaire de 15 € sera obligatoirement appliqué pour l'année scolaire si le montant de 15 € sur l'année scolaire n'a pas été atteint par la famille.

Le Restaurant Scolaire

98% des enfants fréquentant l'école prennent leurs repas à la cantine scolaire.

Tarifs 2021/2022 :

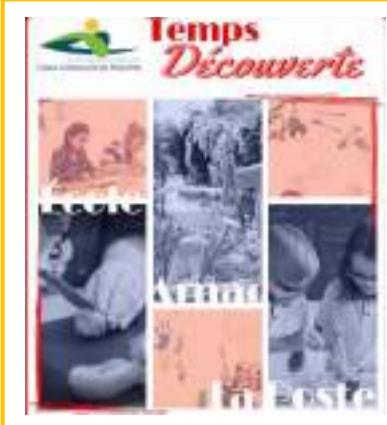
- **2,20 euros pour les scolaires** (tarif à 1 euro pour les enfants dont les parents bénéficient du RSA ou dont le QF est inférieur à 380 € pour une personne seule avec enfants et inférieur à 450 € pour un couple avec enfants)
- **3,60 euros pour les adultes**

Ces tarifs ont été légèrement augmentés (+ 5 centimes pour les scolaires, + 10 centimes pour les adultes). En effet, il nous faut mettre en place dès 2022, plusieurs mesures obligatoires de la loi EGALIM concernant la restauration collective notamment :

- Au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques,
- Un menu végétarien une fois par semaine,
- Une diversification des sources de protéines,
- La lutte contre le gaspillage alimentaire,
- L'interdiction des ustensiles en plastique.

Ces mesures entraînent une hausse très significative du coût de revient du repas. La Municipalité a décidé de n'augmenter que modestement les tarifs pour les familles et d'assumer en 2022 en grande partie les conséquences financières de ces directives.

ATELIERS PERISCOLAIRES



La Commune d'Arnac-La-Poste avec le service Jeunesse de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLEM) a décidé de proposer aux enfants de l'école d'Arnac-La-Poste, des ateliers et activités sports les lundis de 16h30 à 17h30 sur inscription. Le nombre de places est limité à 12 enfants par atelier.

Plusieurs ateliers auront lieu au cours de l'année scolaire.

Les premiers ateliers "gestes 1^{ers} secours" ont débuté depuis le 15 novembre avec 10 enfants inscrits. Les thèmes des prochains ateliers sont l'initiation à la musique et découvertes d'activités sportives.

Coût des ateliers d'une heure/semaine pour une année scolaire : **660 €**

Financement de ces ateliers :

- Commune d'Arnac-La-Poste : **270 €** / année scolaire
- CAF : 0,55 € par enfant et par année scolaire
- Part Familles (par enfant inscrit) : 6 € pour 1 trimestre, 9 € pour 2 trimestres ou 18 € pour 3 trimestres
- Le reste à charge de la CCHLEM

Dans le cadre d'une mission de Service Civique de « Sensibilisation du grand public au développement durable et à l'environnement », nous avons recruté pour une durée de 8 mois et pour une participation financière de la commune de 107,58 € par mois, **M. Vincent VIGIER** qui intervient entre autres sur les temps périscolaires en proposant aux enfants de la garderie des **ateliers de sensibilisation au tri sélectif** et à la cantine, **des animations de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire**.

Opération haiecolier



Lundi 15 mars 2021, les enfants de Maternelle et de CM de l'école d'Arnac-La-Poste ont participé à la plantation d'une haie. Cette opération nommée "Haiecolier" est financée par la **Fédération des Chasseurs 87** et a pu se réaliser sur notre commune grâce au partenariat entre **l'école, la mairie et l'Association Communale de Chasse Agréée d'Arnac La Poste**. Cette opération devrait être reconduite en 2022.

Fête de l'école

Après encore une année scolaire fortement perturbée par l'épidémie de la COVID-19, l'amélioration des conditions sanitaires a permis de maintenir le 2 juillet 2021, la fête de l'école dans le respect des gestes barrières.

Les élèves ont présenté un très beau spectacle de chants et de danses.

Félicitations aux enfants et à leurs enseignants et encadrants.



La vie économique de votre commune

Le commerce et l'artisanat occupent une place de choix pour la commune d'Arnac-La-Poste. Ils apportent des services essentiels à la vie quotidienne des habitants et jouent un véritable rôle de cohésion sociale, rôle essentiel en cette période de pandémie.

2021 est une année marquée par un **essor de l'activité économique** sur notre commune. En effet, plusieurs artisans et commerçants se sont installés.

La Municipalité a œuvré afin de faciliter leur installation. Nous avons également mis à la disposition de tous les artisans et commerçants qui le souhaitent, nos réseaux de communication (site internet, newsletters, facebook) afin de participer à la publicité de leur activité. Nous souhaitons à tous, prospérité professionnelle et espérons que la sortie de crise sanitaire est pour 2022, crise qui a été préjudiciable à l'activité économique.

Les nouveaux commerçants et artisans sur votre commune



Nouveau service disponible sur notre commune



Pour payer en espèces* :
vos impôts, amendes...
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

Le paiement de proximité est possible à **L'Auberge du Centre d'Arnac-La-Poste**. Vous pouvez désormais payer vos factures, impôts, amendes chez votre buraliste Elisabeth Choplain.

Pour donner de la visibilité à votre entreprise, la Municipalité invite tous les artisans et commerçants d'Arnac-La-Poste à s'inscrire sur la nouvelle plateforme e-commerce "www.achetezhautlimousin.fr" mise en place par la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche. Formation et accompagnement par un animateur pour vous aider à créer votre boutique ou service en ligne. Pour tout renseignement, contacter Mathieu Brissiaud de la CCHLEM au 05 55 60 09 99 pour par courriel :mbrissiaud@cchlem.fr ou contact@achetezhautlimousin.fr.



Rénovation du Bureau de Poste et inauguration de la Maison France Services

Suite à sa labellisation **Maison France Services**, des travaux de rénovation du **bureau de poste d'Arnac-La-Poste** ont eu lieu en mai et juin 2021, améliorant ainsi l'accueil des clients de la Poste et de la Banque Postale, mais aussi celui des usagers des opérateurs partenaires de l'espace « France Services ».

Le 7 octobre 2021, a été inauguré l'Espace France Services en présence de Seymour MORSY, Préfet de la Haute-Vienne; Pascale RODRIGO, Sous-Préfète de Bellac-Rochechouart ; Stéphane DELAUTRETTE, Président de la Commission Départementale de présence postale territoriale de la Haute-Vienne ; Jean-Claude LEBLOIS, Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne ; Isabelle BRIQUET, Sénatrice de la Haute-Vienne; Christian REDON-SARRAZY, Sénateur de la Haute-Vienne ; Alain JOUANNY, Conseiller Départemental ; Jean-François PERRIN, Président de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche ; des Maires de Saint-Hilaire-la-Treille, des Grands-Chézeaux, de Saint-Martin-le-Mault, de Lussac-Les-Eglises, de Dompierre-Les-Eglises... ; des Représentants de La Poste et des services partenaires.

Rappel : La Poste d'Arnac-la-Poste regroupe en un même lieu, un guichet unique de services publics rassemblant la Poste et des services de Pôle emploi, de la CNAM, de la MSA, de la CAF, de la CNAV, de la DGFiP, ainsi que des services des Ministères de la Justice et de l'Intérieur. Pour tous ces services, une personne relais est à votre disposition.



Photos de l'inauguration de la France Services

SMIPAC / Parc d'Activité de la Croisière 2021

Pour le SMIPAC et les entreprises du PAC, l'impact de la crise sanitaire n'aura pas été aussi dramatique qu'on aurait pu le croire et 2021 s'est inscrite dans une certaine continuité de 2020.

Les développements de 2020 ont pu se concrétiser comme pour :

- Négo Métaux qui a bien lancé son activité et reçoit les apports de métaux d'Evolis 23 et des particuliers.
- 3D Protec qui réalise des prestations de désamiantage et a finalisé son installation avec des embauches. Sur le reste du terrain, la société LMat va proposer une activité de services aux entreprises de TP (location d'engins et matériels, transports exceptionnels) et de vente de produits et matériaux avec de nouveaux emplois. Elle doit cependant éliminer un massif rocheux pour terminer son terrassement et construire le bâtiment.
- TIGR a réalisé quelques aménagements pour optimiser sa production et le SMIPAC a mis en place une «banquette» sur l'accotement pour faciliter les manœuvres des engins de levage et de transports exceptionnels.
- Arzana a déposé un permis de construire pour réaménager une partie du bâtiment atelier en espace de bureaux pour regrouper les salariés de Gamac, société qui continue de recruter des profils d'informaticiens.
- Bio Crops Services a pu faire une nouvelle saison sans doute marquée par une météo maussade. En plus du stockage de céréales ou d'oléagineux issus de l'agriculture biologique, Bio Crops propose des prestations de services comme le séchage, le calibrage, le tri et l'élimination des insectes.
- Le Relais 23 poursuit régulièrement des recrutements de personnes en insertion pour assurer les collectes de textiles usagés sur un large secteur géographique.

Grâce aux mesures d'anticipation prises par le SMIPAC (diagnostic archéologique préventif, fibre optique, gestion des eaux usées et pluviales, ISO 14001, ...), le PAC vient d'être labellisé par le gouvernement « **site clés en main** » ce qui facilite les implantations d'entreprises et réduit les délais d'instruction.

Le SMIPAC répond aux sollicitations de porteurs de projets industriels dont certains vont se construire en 2022. Les derniers projets d'installation et d'aménagement engagés occupent la majeure partie des terrains commercialisés du site, laissant peu de place pour de nouveaux arrivants.

Afin d'anticiper sur les futurs besoins d'implantation d'entreprises, le SMIPAC a mené des études techniques, environnementales et urbaines préalables à l'extension du PAC qui devrait se faire en zone d'aménagement concerté (ZAC). Ces études ont permis au SMIPAC de finaliser le périmètre de son extension qui a été présenté lors d'une réunion de concertation en novembre dernier, accompagnée d'une exposition à la mairie de St Maurice-La-Souterraine et à St Amand-Magnazeix. Cette belle dynamique devrait continuer sur 2022.

Pour résumer, en novembre 2021, le PAC compte **14 sociétés** pour un total de **160 salariés** qui vivent sur notre territoire : **Kuehne & Nagel Road** (messagerie et logistique), **TIGR** (fabrication de chaufferies industrielles), **AS24** (distribution automatisée de carburant professionnel), **Le Relais 23** (collecte de textile usagé), **Limoges Palettes** (négocie de palettes) + **Négo Métaux** (récupération et négocie de métaux), **Sosstradata** (datacenter), **Bio Crops Services** (stockage et valorisation de productions végétales bio), **Solavenir Energies** (conception, gestion et services de parcs d'énergies renouvelables), **Gamac** (infogérance du groupe Picoty), **Mixba** (gestion immobilière du bâtiment Arzana), **Creuse Technology Alarme Vidéosurveillance** (conseil et installation de système d'alarme et surveillance), **3D Protec** (travaux de désamiantage) + **LMat** (location et services aux entreprises de TP).

L'actualité intercommunale

Les RAM (Relais Assistantes Maternelles) deviennent les RPE (Relais Petite Enfance)

Le Relais Petite Enfance d'Arnac-La-Poste est un lieu d'échanges pour les **assistantes maternelles et garde à domicile**. Ces dernières viennent accompagner des enfants dont elles ont la garde afin qu'ils créent du lien avec d'autres et profitent des jeux et jouets mis à disposition.

Une fois par mois, une animation lecture est offerte par le Réseau Lecture de la Communauté de Communes Haut Limousin en Marche.

De plus, en 2021, les assistantes maternelles ont pu profiter, une fois par mois également, d'une séance de renforcement musculaire animée par Cédrik Pralus, ostéopathe. La demande de renouvellement pour 2022 est en cours.

Par ailleurs, la référente du Relais Petite Enfance, Madeline Bombard, accompagne les assistantes maternelles dans la professionnalisation notamment en proposant des formations adaptées à leurs besoins et également pour répondre à leurs demandes concernant des problématiques particulières ou des questionnements.



Le Relais Petite Enfance propose également des temps pour la prise de rendez-vous avec les parents et futurs parents employeurs afin de donner un maximum d'informations concernant les contrats, la convention collective et rediriger vers les organismes concernés par les demandes.

Horaires d'ouverture les mardis :

- **9h/12h pour les professionnels**
- **13h/16h permanence sur rendez-vous**

La médiathèque d'Arnac La Poste du réseau de lecture du Haut-Limousin en Marche

La médiathèque d'Arnac-La-Poste vous propose un large choix de documents imprimés ou audiovisuels : Romans, Policiers, BD, revues, CD, DVD... **L'inscription au réseau de lecture est gratuite pour tous.**

Pour emprunter des documents, il est nécessaire de s'inscrire. Votre inscription vous donne droit d'emprunter pour 3 semaines : 10 imprimés / livres audio, 2 DVD dans la limite de 4 DVD par famille, 5 CD / DVD musicaux. Elle vous permet aussi d'accéder gratuitement à Internet une heure par jour.

Vous pouvez aussi bénéficier des services et des conseils d'un bibliothécaire le jour de sa permanence. Une équipe de bénévoles vous accueille, quant à elle, les autres jours d'ouverture.

Horaires d'ouverture :

- **Mardis : 15h30 à 17h30**
- **Samedis : 10h à 12h**

Des animations sont organisées tout au long de l'année, n'hésitez donc pas à consulter l'agenda culturel pour vous tenir informés.

Des accueils des classes scolaires de l'école d'Arnac-La-Poste ont lieu régulièrement afin que chaque élève puisse profiter des animations proposées par les professionnels et emprunter un livre à la fin de chaque séance.

Contact : Médiathèque Arnac-La-Poste, Place du Champ de Foire 87160 Arnac-La-Poste

Tel : 05 55 76 12 89 Mail : bibliothequearnac@gmail.com

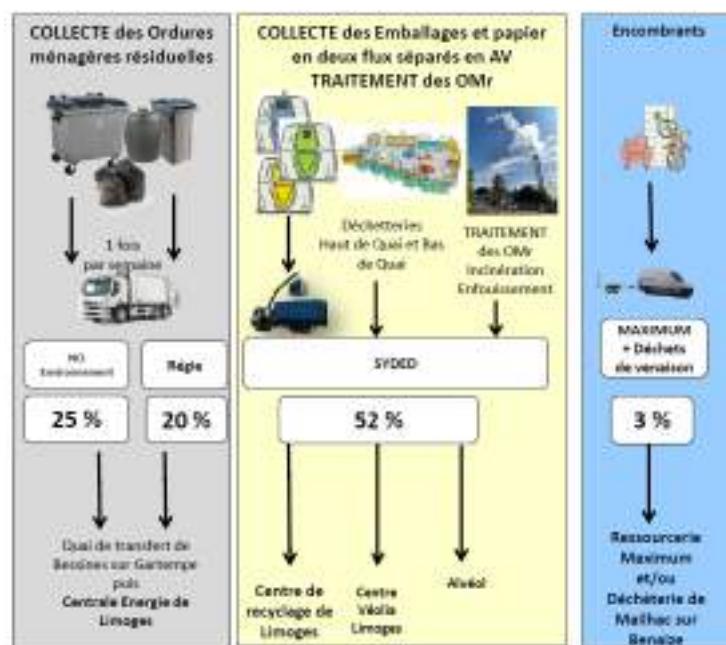


Ordures Ménagères et Tri Sélectif

Suite à la fusion des trois Communautés de Communes Basse Marche, Brame Benaize et Haut Limousin et à la dissolution du SMICTOM, la compétence relative à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés est revenue au 1^{er} janvier 2017, sur l'ensemble de son territoire, à la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLEM).

Le traitement est délégué au **SYDED 87** pour l'ensemble du territoire de la CCHLEM.

En termes de modalités de financement, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche a délibéré afin d'harmoniser le financement du service de gestion des déchets par la **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) à compter du 1^{er} janvier 2022** (L'ancienne Communauté de Communes du Haut Limousin - secteur de Bellac- était à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)).



Répartition des coûts de la REOM

Le Conseil Communautaire de la CCHLEM a acté également la nécessité d'augmenter la REOM pour 2022 et ceci pour plusieurs raisons :

- Le SYDED 87 : En 2009, le SYDED payait une TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) de 2,90€/habitant. En 2019, ces montants s'élèvent à 4,55€/habitant. En 2025, le prix pour l'habitant pourrait s'élever à 7,65€ pour une TGAP si le tonnage des déchets continue d'augmenter. Or, le coût du traitement de la tonne des déchets ménagers est indexé à la TGAP. Ce coût a donc subi une augmentation de + 13% entre 2018 et 2022.
- Le coût péréqué qui sert à financer les dépenses de déchetteries, de la collecte sélective, de la prévention, de structure, de la communication et des installations de stockages inertes, a lui augmenté + 40 % entre 2018 et 2022.
- Des recettes décorrélées du coût du service : Entre 2017 et 2021, il n'y a eu que 2 euros d'augmentation sur le point de base de la REOM. Or, l'inflation sur la période 2017/2021 est d'environ 7 %.
- De plus, il y a obligation d'équilibrer annuellement le budget annexe REOM par les ressources propres, ce qui n'était plus le cas depuis 2018.

Une grille tarifaire provisoire a donc été votée le 27 décembre 2021 augmentant le point de base de la REOM à **150 € pour un foyer d'une personne**. Celle-ci sera revotée en avril 2022 lorsque les fichiers des usagers seront créés pour tout le territoire, afin que le tarif respecte l'obligation du principe d'égalité entre les usagers du service et permette d'avoir un budget à l'équilibre.

Il est maintenant nécessaire d'enclencher la réflexion pour passer le plus rapidement possible sur tout le territoire de la CCHLEM à la **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI)** qui vise à proposer une facturation sur une utilisation réelle du service comme pour l'eau ou l'électricité et sur la composition effective du foyer. Plus juste, cette tarification incite à moins produire de déchets et à mieux les trier pour les recycler. Là où la REOMI a été mise en place, c'est de 20 à 50 % de déchets en moins et 40% de tri en plus.

De plus, le tri à la source des **biodéchets** sera obligatoire dès 2024 pour tous en Europe, comme le prévoit la directive européenne sur les déchets.

En France, il ne concernait jusqu'à présent que les gros producteurs. Cependant, la loi anti-gaspillage, en transposant la directive, l'étend à tous les producteurs et à tous les particuliers.

Les objectifs de cette obligation de tri à la source et de valorisation des biodéchets sont d'augmenter le recyclage des déchets organiques et d'en réduire les quantités orientées vers la décharge ou vers l'incinération. Aujourd'hui, les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français.

Vincent VIGIER en mission de Service Civique sur notre commune

dont l'objectif est de « sensibiliser le grand public au développement durable et à l'environnement »

Vincent VIGIER, recruté le 1^{er} novembre pour une durée de 8 mois, effectuera dans le cadre d'un service civique, plusieurs missions :

- Sensibiliser la population au respect des espaces publics et à la propreté de leur environnement.
- Accompagner la réflexion et le changement sur les pratiques dans le champ des déchets et de la consommation responsable.
- Créer des ateliers de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre les espèces nuisibles.
- Accompagner les différentes phases du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de la restauration scolaire.
- Dans le cadre de l'opération zéro pesticide sur la commune, participer à la réflexion et création de l'aménagement paysager du cimetière, à l'aménagement des espaces verts de la commune et sensibiliser la population à cette conversion.

Pour mener à bien toutes ses missions, Vincent sera amené à réaliser des enquêtes auprès de la population d'Arnac-La-Poste. Nous comptons sur vous pour lui réservé un accueil chaleureux.

Vincent a déjà mis en place de nombreux ateliers sur le tri sélectif et la lutte contre le gaspillage alimentaire auprès des enfants de notre école.

Il a entre autres, quantifié le gaspillage alimentaire de la cantine sur 7 repas, du 03 au 14 janvier 2022. Les résultats sont plutôt satisfaisants. En effet, la moyenne du gaspillage est de 84 grammes par personne par repas contre 120 grammes pour la moyenne nationale. Le pain, souvent source de gaspillage intense, est ici l'élément le moins gaspillé. Cependant, un travail de sensibilisation se fera durant le reste de cette année scolaire pour encore réduire ce gaspillage.



Les évènements culturels, touristiques et festifs

Les cérémonies du 19 mars, 8 mai et du 11 novembre

Les commémorations du 19 mars à la Mémoire des Victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc et la commémoration du 76^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 se sont déroulées à huis clos, respectant ainsi les directives gouvernementales.

Jeudi 11 novembre 2021, la commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France a pu avoir lieu en présence du public, dans le respect des gestes barrières. Composée d'élus municipaux, de Sapeurs-Pompiers, des membres de la FNACA, cette délégation s'est recueillie devant le monument aux morts sur la place de l'Église.



*Photos des différentes commémorations
(dans l'ordre : 19 mars 2021, 8 mai 2021, 11 novembre 2021)*

Groupement des Communes aux Noms Burlesques et Chantants



Depuis 2 ans, consécutivement à la crise sanitaire, les rencontres des Communes aux Noms Burlesques et Chantants n'ont pas pu avoir lieu. Malgré tout, Samedi 28 août à Bourgougnague dans le Lot et Garonne s'est tenue l'Assemblée Générale. Arnac-La-Poste était représentée par Mme le Maire, Sophie Drieux et Jean-Pierre Drieux, ancien maire fondateur du groupement. Le prochain festival prévu fin août 2022 devrait avoir lieu à Bourgougnague si les conditions sanitaires le permettent.



Venue de nos Amis de Cleebourg reportée

Lors du week-end de l'Ascension, la Commune d'Arnac-la-Poste devait accueillir nos Amis Alsaciens de Cleebourg. Or, compte-tenu des conditions sanitaires, après échange avec la Municipalité de Cleebourg, nous avons convenu mutuellement de reporter à 2022 leur venue sur notre territoire.



Le moment des vendanges

Le lundi 20 septembre à 18h, a eu lieu la récolte du raisin de la vigne rue de Cleebourg par les bénévoles qui ont été encore nombreux cette année à répondre présents pour partager ce moment convivial. Ce fut aussi l'occasion de déguster le cru 2020.

Encore merci à tous les bénévoles !



Journées du Patrimoine

Samedi 18 septembre, Arnac-La-Poste a participé aux journées européennes du patrimoine. Cette manifestation a remporté un grand succès. **74 personnes sont venues visiter l'exposition "Au temps du tramway", 102 personnes ont admiré les expositions sur "le monde du Cheval" et sur "l'histoire des vélos de courses", 118 personnes ont profité de la visite guidée en français du Relais de Montmagner** sans compter celles qui ont participé à la visite guidée en anglais et celles qui ont participé aux ateliers ArtnOmad à La Salesse. Un grand merci à **Lesa et Ted** du Château de Montmagner d'avoir ouvert leurs portes au public et inauguré leur nouvelle activité de restauration ce jour-là. Un grand merci aux associations "**Les Amis du Cheval**" et "**Les Vélos de Jacques**" qui ont fait découvrir leurs univers aux visiteurs (bon présage pour le futur musée du Vélo !). Et un grand merci à tous les bénévoles des autres associations et aux conseillers municipaux pour avoir assuré l'accueil du public. Merci également à l'association "**ArtnOmad**" d'avoir à nouveau ouvert les portes de sa grange et d'avoir choisi ce jour pour inaugurer la nouvelle peau de son camion.



Comice Agricole 2021

Le 30 octobre 2021, a eu lieu le **comice agricole et la foire commerciale et artisanale d'Arnac La Poste**. Cette manifestation a remporté un franc succès. Le comice agricole 2021 a fait la démonstration de la qualité et de la technicité des élevages bovins et ovins de notre commune et des territoires voisins. Un grand merci à tous les éleveurs, les bénévoles des associations et les artisans commerçants qui ont participé à cette belle manifestation.

Mme RODRIGUO Pascale, Sous-Préfète de Bellac Rochechouart, **M. JOUANNY Alain**, Conseiller Départemental, **Mme BERGER Odile**, 1ère Vice-Présidente de la CCHLEM et **M. GERBER**, Proviseur du Lycée Agricole de Magnac Laval nous ont fait le plaisir de venir partager au côté de **Sophie DRIEUX**, Maire d'Arnac La Poste, ce moment de convivialité avec les éleveurs et les artisans-commerçants du territoire.



Les Spectacles en 2021



Spectacle « Les Noces » - Festival National de Bellac - 6 juillet 2021

Théâtre musical de la Compagnie Maurice et les autres - Hilarante immersion dans les préparations d'un mariage hors normes. Cette pièce repousse les limites des préjugés en narrant la rencontre forcée entre « banlieusards » et « campagnards ».

Concert à l'église - le 21 juillet 2021

Le duo Double-Cordes s'est produit en concert à l'église dans le cadre du 10^{ème} Festival Cordes & Compagnies. Le violoncelle et la contrebasse de Jean-Pierre et Marie NOUHAUD nous ont invité à une échappée belle musicale « au cœur des Cordes ». Ils ont mis en regard ces temps d'inspiration libre avec les œuvres de Villa-Lobos, Corelli et des chansons « Hello », « Alleluia », « wake me up » ...



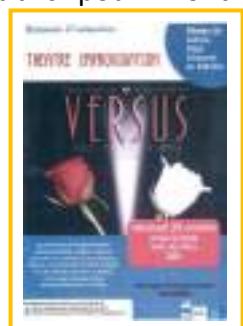
Spectacle « Encyclopédie du geste ouvrier » -

Théâtre du cloître - 17 septembre 2021

Conférence dansée qui s'est adressée directement au public pour montrer comment des travailleurs observés ont nourri ses danses.

Théâtre d'improvisation « versus » duels d'improvisation par la ligue majeure – 29 octobre 2021

Dans le cadre de la quinzaine d'animation du Réseau de lecture du Haut Limousin en Marche, les meilleurs improvisateurs se sont affrontés en face à face.



Ciné Plus en Limousin



Ciné Plus a diffusé 9 films en 2021 avec une moyenne de 29 spectateurs (adultes + enfants) par séance. [Les films de l'année 2021](#) : Adieu les cons, Un tour chez ma fille, La fine fleur, Attention au départ, Tout s'est bien passé, Un triomphe, Eiffel, Encanto, Le trésor du petit Nicolas.

Les séances de cinéma ont lieu en principe tous les 2èmes vendredis de chaque mois mais il est préférable de consulter l'affichage. Des projections en après-midis sont également organisées pendant les vacances scolaires et pendant les activités périscolaires.

Distribution des colis et des repas à nos aînés

Le traditionnel repas des Aînés offert par la Municipalité initialement prévu le dimanche 19 décembre dans la salle des fêtes, a dû également être annulé. Cependant, il a été décidé de distribuer les repas directement à domicile.

Après la distribution des colis de Noël mi-décembre, les bénévoles du CCAS, les conseillers municipaux et nos traiteurs Sylvia et Christophe ont donc livré les repas à nos aînés de la commune le 19 décembre.
Un petit moment de convivialité mais un peu court hélas !

La parole aux associations

Alors que la vie associative s'est ralentie lors du confinement et de la crise du Covid-19, l'engouement des bénévoles, lui, ne s'est pas envolé ! La preuve : 2 nouvelles associations sont nées sur notre commune.

L'AJ: L'Association des Jeunes

Les jeunes de la commune d'Arnac-La-Poste ont créé leur propre association : **l'AJ**. Cette association a pour but de soutenir les initiatives des jeunes d'Arnac-La-Poste et de ses alentours, afin qu'ils aient la possibilité de s'exprimer et de combler leurs envies ainsi que d'organiser des activités éducatives sociales et de loisirs pour les jeunes de 11 à 18 ans. Les élections des membres du bureau ont eu lieu. En voici sa constitution :

- Pauline Poujaud : Présidente
- Maxence Villechenoux : Vice-Président
- Susy Maillard-Saulnier : Secrétaire
- Clémence Jammet : Secrétaire-adjointe
- Manon Feyt : Trésorière
- Benjamin Dévillette : Trésorier-adjoint

Alors si tu as entre 11 et 18 ans, que tu habites Arnac-La-Poste ou une commune voisine et que tu souhaites rejoindre cette association, contacte soit un des membres du bureau, soit appelle la mairie d'Arnac-La-Poste.

Amitiés Arnacoises

A l'initiative de la municipalité, il a été décidé de créer une nouvelle association loi 1901 ayant pour objet :

- De participer aux différents événements organisés par l'Association des Communes de France aux Noms Burlesques et Chantants, à laquelle adhère la commune d'Arnac-la-Poste,
- D'organiser les échanges avec la ville de Cleebourg en Alsace avec laquelle Arnac-la-Poste est liée par l'histoire,
- D'organiser tout autre partenariat,
- De créer, d'organiser et de développer des actions et manifestations festives et culturelles par tous les moyens ou voies de droits pour permettre de financer tous ces échanges et rencontres.

Les participants aux dernières rencontres des Communes de France aux Noms Burlesques et aux derniers échanges avec la commune de Cleebourg (Alsace) ainsi que les personnes volontaires intéressées ont été conviés à 2 réunions constitutives en novembre et décembre 2021, au cours de lesquelles les statuts de l'association ont été adoptés et les membres du Conseil d'Administration élus.

Ont été élus : Jean-Pierre DRIEUX – Sophie DRIEUX – Patrice GAUTIER – Solange JOLY – Henri LARRAZET – Gérard MARGNOUX – Julie MARGNOUX – Michel PHILIPPON – Brigitte POUJAUD - Edouard RICK – Laurence SAULNIER – Annick TROMPEAU

Le Conseil d'Administration a ensuite élu les membres du bureau suivants :

- **Président : Jean-Pierre DRIEUX - Vice-Président : Gérard MARGNOUX**
- **Secrétaire : Solange JOLY - Secrétaire-adjoint : Henri LARRAZET**
- **Trésorière : Brigitte POUJAUD- Trésorier-adjoint : Michel PHILIPPON**

Notre association intitulée « **Amitiés Arnacoises** » organisera, avec l'appui de la municipalité, les rencontres annuelles avec les autres Communes de France aux Noms Burlesques ainsi que les échanges biennaux entre ARNAC-LA-POSTE et CLEEBOURG (Alsace).

La situation sanitaire due à la COVID 19 n'a pas permis les rencontres avec les Communes de France aux Noms Burlesques, ni en 2020, ni en 2021. Si les conditions sanitaires le permettent, elles devraient se dérouler en 2022 à BOURGOUGNAGUE (Lot et Garonne). De même, les échanges entre ARNAC et CLEEBOURG (commune alsacienne qui était réfugiée à Arnac en 1939-1940 pour fuir les troupes allemandes) sont interrompus depuis 2019, année où une délégation d'une cinquantaine d'Arnacois s'était déplacée en Alsace lors du week-end de l'ascension. Nous pourrions accueillir en 2022, à notre tour, une délégation de Cleebourg si les conditions sanitaires le permettent.

Dans cette attente, tous les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2022. **Le Président, Jean-Pierre DRIEUX**

ACCA

Le bureau de l'**ACCA** (Association Communale de Chasse Agréée) vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Merci pour leur aide à tous ceux qui ont participé en 2021 au bon fonctionnement de l'Association, à Madame le Maire et au Conseil municipal.

Dates à retenir pour 2022, selon situation sanitaire :

- Coupe de France sur chevreuil les 12 & 13 Février 2022
- Championnat national des bassets vendéens sur chevreuil les 18,19 & 20 Mars
- Assemblée générale en juin 2022
- Sanglier à la broche dimanche 7 Août 2022

Bonne année à tous

Le Président, Jean Marie TROMPEAU



Participation de la municipalité, des écoles et des chasseurs à l'opération « Haiecolier » au Chiron.

Amicale des Anciens Elèves

Les activités de l'Amicale des Anciens Elèves ont de nouveau été ralenties, voir stoppées au cours du premier semestre 2021.

En juin, dès que la situation sanitaire nous a permis de retrouver la liberté de se distraire, le conseil d'administration de l'Amicale s'est mobilisé à la recherche de projets culturels pour l'été.

Nous avons pu retrouver le plaisir d'être ensemble pour une Visite Givrée du bourg les 26 juin (2 représentations) et 24 juillet avec Florence Kolski et Claude Gélébart (Compagnie la Femme Bilboquet).

Le 17 juillet, nous avons été heureux d'accueillir le groupe Bellacor et Lire et chanter en Basse Marche pour un spectacle autour de Prévert.

Le 30 juillet, nous avons eu la chance de pouvoir recevoir Valentin Vander pour un concert à la maison sous la charmille dans un décor de conte grâce à l'extrême gentillesse de Monsieur Degrandmaison qui nous a ouvert les portes de son beau jardin.

Le 14 août, nous avons fait une balade autour du bourg à la découverte du Chêne dans tous ses états. Cette sortie a été animée par Jean-Pierre Drieux qui nous a fait partager son savoir sur la vie et les bienfaits des arbres.

Le 25 septembre, la salle de la mairie était pleine pour accueillir les talentueux musiciens de Musique en Marche pour un concert intitulé "Quand nous chanterons". Les spectateurs ont été enchantés par la qualité des textes, du chant et de la musique composant ce spectacle.

En juillet-août, les balades en soirée autour du bourg, sont toujours très appréciées.

Le 11 novembre, la traditionnelle randonnée pédestre du 11 novembre a pu avoir lieu sous un beau soleil regroupant 80 participants.

Pour notre bien-être, des cours de gymnastique et de yoga sont proposés les lundis, mardis et mercredis.

En 2022, nous devrons encore nous adapter à la situation sanitaire, les activités prévues sont détaillées dans le calendrier des manifestations.

Bonne année à tous, prenez soin de vous !

Pour les activités de l'Amicale, n'hésitez pas à nous contacter !

Mail : arnac.amicale@orange.fr

Christiane Nardot : 06 80 05 45 80

Gilbert Perrot : 06 82 62 70 20

Nadine Margnoux : 06 75 29 99 01

ADAC

Comme pour d'autres associations, le Covid a contraint l'ADAC à annuler sa fête de St Georges pour la deuxième année consécutive ; par contre la randonnée Cleebourgeoise a bien eu lieu le 22 octobre dernier. Nous nous sommes chaleureusement retrouvés sous le soleil et la traditionnelle choucroute pour conclure cette belle journée.

2022 est à notre porte et nous espérons pouvoir renouer avec la tradition en fêtant St Georges en avril. 2022 marquera également les 35 ans de l'Association et nous comptons bien les fêter, en espérant que l'épidémie nous aura oublié.

Le bureau, Anne DOIRISSE

AAPPMA La Glévert

Amis pêcheurs,

La situation sanitaire ne nous a pas permis de mener à bien nos activités habituelles. Malgré tout, nous comptons 28 membres actifs à notre association de pêche cette année.

Nous avons lâché 100 Kgs de truites Arc en Ciel à l'ouverture de la pêche dans nos rivières et 30 Kgs à la piscine. Le 5 novembre, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration et de son bureau. 12 membres étaient présents ce jour et ont élus 9 membres actifs au Conseil d'Administration.

Les membres du bureau pour la saison 2022 à 2026 sont :

- **Président : Stéphane Lezeaud**
- **Vice-président : Bernard Auget**
- **Secrétaire : Guy Vignaud**
- **Tresorier : Alain Lezeaud**

L'ouverture de la pêche à la truite en première catégorie est fixée au samedi 12 mars 2022. Nous ferons un lâcher équivalent à celui de l'année précédente et bien sûr, si la situation sanitaire le permet, notre traditionnel concours de pêche du lundi de la Pentecôte.



Merci à vous tous et à nos municipalités.

Le président, Stéphane LEZEAUD

Les Amis du Bel Age

2021 fut une année très compliquée comme pour toutes les Associations !

Dans l'été, nous avons repris la pétanque (jeux de plein air), tous les participants respectant les distanciations.

Nous avons également pu reprendre :



- Les marches avec une très bonne participation mais hélas sans réconfort en salle à cause de la conjoncture sanitaire (+ de 10 participants).
- Les jeux de cartes avec 10 personnes maxi dans le respect du protocole sanitaire : les tables éloignées les unes des autres, porte ouverte, gel désinfectant !!



Le 17 octobre, a pu tout de même avoir lieu notre repas de fin d'année (Pass sanitaire obligatoire) en présence de Mme le Maire, Sophie DRIEUX qui nous a fait l'honneur d'être parmi nous.

La présidente, Jacqueline DESBOURDELLES

Avenir Nord Foot 87



Cette saison 2021/2022, nous pouvons compter sur 206 licenciés.

Nous disposons de :

- 2 équipes séniors évoluant en 2^{ème} division et 4^{ème} division de district
- 1 équipe senior en entente avec Bessines/Gartempe (5^{ème} div)
- 1 équipe senior féminine jouant dans le championnat de district à 8
- 1 équipe U16 - U17 en groupement jeunes avec Bessines/Gartempe évoluant en U17 Départemental Niveau 2
- 1 équipe U14 – U15 en groupement jeunes avec Bessines/Gartempe en U15 Départemental
- 1 équipe U14 en groupement jeunes avec Bessines/Gartempe en championnat U14 ligue
- 1 équipe U12 - U13 en Critérium U13 Départemental niveau 2
- 1 équipe féminine U11 – U13 en championnat Interdistrict à 8
- 1 équipe U10 - U11 en Départemental niveau 3
- 3 équipes U8 – U9
- 2 équipes féminines U6 – U10
- 2 équipes U6 – U7



Pour participer à la vie du club, nous ne sommes pas moins de 19 dirigeants et 4 dirigeantes. Nous comptons 4 animateurs diplômés, 5 éducateurs fédéraux, 1 emploi civique et 3 arbitres officiels.

Notre club dispose toujours de reconnaissance comme le **LABEL ECOLE DE FOOT FEMININE** niveau **Bronze** par la **Fédération Française de Football**.

Durant toute l'année, nos différentes équipes s'entraînent et utilisent les différentes structures sportives mises à disposition par les communes (Arnac-La-Poste, Jouac, St Hilaire-La-Treille, St Sornin-Leulac et St Sulpice-Les-Feuilles). Les week-ends, le club dispute des compétitions au sein du département ou de la région. Il organise aussi plusieurs manifestations comme des lotos, repas et tournois.

Compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons, notre vie sportive a bien repris sous couvert de procédures sanitaires strictes, malheureusement du point de vue extra-sportif ce n'est pas le cas. De nombreuses manifestations ont dû être annulées engendrant des pertes financières importantes. Cette situation inédite met en difficulté la bonne gestion du club qui peut compter cependant sur un soutien indéfectible de ses principaux partenaires publics et privés.

Nous tenons à remercier pour leur aide et leur soutien les communes de St Sulpice-Les-Feuilles, Arnac-La-Poste, St Hilaire-La-Treille et Jouac, merci également aux artisans, commerçants et nos différents sponsors qui nous soutiennent par différents moyens.

En cette fin d'année 2021, Avenir Nord Foot 87 tient à remercier aussi tous ces éducateurs, éducatrices, dirigeants et dirigeantes bénévoles ainsi que tous les joueurs et joueuses (jeunes et adultes) qui sont présents tout au long de l'année, qui animent nos différentes communes et entretiennent l'esprit du club.

Nous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022.

Sportivement,

les co-présidents

Stéphane PINARDON

Fabrice PATURAUD



Retrouvez-nous sur Facebook : Avenir-Nord-Foot87

DATES DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS :

TOURNOI U11/U13 : Jeudi 19 Mai 2022 à Arnac la Poste

ASSEMBLEE GENERALE : Vendredi 27 Mai 2022 à Saint Hilaire-La-Treille

FETE DU CLUB ET REPAS : Samedi 25 Juin 2022 à St Sulpice-Les-Feuilles

LOTO : Dimanche 24 Juillet 2022 à St Sulpice-Les-Feuilles

Comité des Fêtes

En 2021, nos manifestations (lotos, assemblade, marché de Noël) ont été annulées en raison des mesures sanitaires. En novembre, pour continuer la décoration du bourg, des bénévoles ont fabriqué un renne, un bonhomme de neige et trois boules. Les structures ont été financées par le Comité des Fêtes. Fin décembre, il a été offert un sachet de bonbons à chaque enfant de l'école maternelle et primaire.

Pour 2022, nous avons élaboré un calendrier ; nous organiserons nos manifestations en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

Le Comité des Fêtes recrute toujours, renseignements auprès de Annette Roch.

Tél : 0555768002 – 0608751951

Bonne et heureuse année à tous, prenez bien soin de vous.

La Présidente, Annette Roch



La Municipalité remercie le **Comité des Fêtes** pour la création des nouveaux décors de Noël et **toutes les associations** pour leur participation à la mise en place des décorations et illuminations de Noël. Félicitations aux **artisans et commerçants** pour leurs vitrines et extérieurs décorés.

Amicale des Sapeurs-Pompiers

En cette nouvelle année, je me joins au Chef de Centre ainsi qu'à l'ensemble du personnel du Centre d'Incendie et de Secours d'Arnac-la-Poste pour vous présenter nos meilleurs vœux.

L'année 2021 aura été une nouvelle fois marquée par la crise sanitaire où tous rassemblements et rencontres auront été restreints. Nous avons pu effectuer notre tournée tout en respectant les gestes barrières au plus grand plaisir de vous retrouver. Nous tenions particulièrement à remercier l'ensemble de la population ainsi que les commerçants et artisans de notre commune pour leur accueil et leur générosité lors de la distribution de nos calendriers. L'Amicale garde espoir de pouvoir à nouveau réaliser ses manifestations et festivités pour 2022.

Malgré les confinements, l'activité du Centre est restée constante avec un effectif de 21 agents qui n'hésite pas à quitter son activité privée ou professionnelle pour partir au secours de la population. Sachez que les portes du Centre restent ouvertes et si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas. Sapeur-Pompier, Pourquoi pas vous !

Malgré cette année difficile, nous souhaitons rester positif. Nous allons alors mettre à l'honneur deux enfants de sapeurs-pompiers qui ont vu le jour en 2021 et qui seront peut-être pour nous de futures recrues : Bienvenue à Gabriel et Jules.



Bien Amicalement,

Sergent-Chef PECOUT Alexandre
Président de l'Amicale

Art nOmad

Nous avons eu le plaisir de démarrer l'année 2021 par des ateliers à l'école d'Arnac-la-Poste, placée sous le signe de la fête et sur le thème du costume. Nous félicitons encore tous les enfants pour leur épatante créativité et tous les enseignants et accompagnateurs pour leur bel enthousiasme !

En septembre, dans nos ateliers de La Salesse, à l'occasion des Journées du patrimoine, nous avons présenté aux habitants notre 3^{ème} triennale d'art contemporain itinérante sur la thématique « nattes-nappes ».

Nos super voisins et des visiteurs venus de loin ont pu ainsi découvrir la toute nouvelle peau du Véhicule art nOmad et prendre une pose radieuse devant lui, comme le montre l'image ci-contre !

Cette triennale a ensuite parcouru les routes de France durant une semaine en octobre, en passant par Bordeaux, Lectoure, Colomiers, Toulouse, Sète et Nice (avec également un double lancement à Paris et à Limoges). Au programme de cette itinérance : une exposition embarquée à bord et autour du camion, des projections cinéma, des tables rondes, des ateliers d'arts plastiques (testés et approuvés par les habitants d'Arnac-la-Poste lors des Journées du patrimoine !)...

La radio Beaub'FM Limoges nous a suivis dans ce petit périple ainsi que des étudiants de l'École d'art de Limoges, une photographe plasticienne et notre commissaire d'exposition.

Nous travaillons donc à présent sur la restitution de cette aventure humaine et artistique notamment par un nouvel ouvrage à paraître courant 2022. En attendant si vous voulez découvrir nos autres livres (dont la plupart sont bilingues français/anglais), vous pouvez vous rendre sur le blog qui leur est consacré à l'adresse : <https://artnomadeditions.wordpress.com/>

Pour en savoir plus sur notre Triennale, rendez-vous sur : <https://triennaleartnomad.wordpress.com/>

Pour suivre nos activités, rendez-vous sur :

- <https://artnomadaufildesjours.blogspot.com/>
- <https://www.facebook.com/artnomad87>

Clorinde CORANOTTO et Aurélie VERLHAC.



Troupe Théâtrale « Les Arnacois »

Tous les membres de la troupe « Les Arnacois » vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2022.

Bien que l'épidémie de Covid19 ne semble pas vouloir s'arrêter, la troupe « Les Arnacois » a décidé de reprendre en septembre 2021, les répétitions pour les adultes dans l'espoir de pouvoir vous présenter son nouveau spectacle en 2022.

Nous vous invitons à suivre notre actualité sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/Les-Arnacois>
Si vous voulez rejoindre la troupe, n'hésitez pas à nous contacter !

Le Président, Maurice TRASSARD



Les Enfants d'Abord

Lors de l'Assemblée Générale du 7 juin 2021, un nouveau bureau a été élu :

- **Présidente : Maële Tijeras**
- **Vice-présidente : Corinne Derouet**
- **Tresorière : Sandra Dupuis**
- **Secrétaire : Amanda Chanton**
- **Secrétaire-adjointe : Vanessa Gilly**

Malgré la conjoncture sanitaire, plusieurs manifestations ont pu être maintenues :

- Fête de l'école du 2 juillet 2021 : remise des dictionnaires aux CM2
- Le 14 juillet : Animations sur l'après-midi pour les enfants
- Halloween le 31 octobre 2021 avec défilé des enfants déguisés dans le bourg puis élection de Mister et Miss Halloween



Banderole réalisée par les enfants
le 14 juillet



Fête d'Halloween :
Enfants et parents déguisés

Les Amis des Chats

15 ans déjà, 15 ans d'investissement, de combats, de galères, de découragement, de chagrins... mais aussi de batailles gagnées, sauvetages, misères évitées, bonheur, vies sauvées... Combien de centaines de naissances avons-nous empêchées, épargnant ainsi autant de malheureux : c'est là le moteur de notre action, même si les années se suivent et se ressemblent, nous laissant parfois l'impression de nous battre contre des moulins à vent. Le statut de l'animal a changé, mais seulement dans les textes. L'animal est un être vivant, sensible, qui éprouve la douleur et la tristesse : il nous apporte tant et nous donne bien des leçons. Mais cette vérité n'est pas ancrée dans la mentalité de tous les humains.

Nous communiquons des chiffres, nos bilans, mais ce que nous ne pouvons transmettre, c'est la souffrance des félins et la nôtre. Un quotidien lourd à vivre car nous sommes trop peu nombreux sur le terrain.

Les SOS sont incessants, on nous demande toujours plus, mais on nous propose rarement de l'aide.

Nous lançons à nouveau un appel urgent pour que d'autres bénévoles viennent rejoindre notre équipe. Ceux et celles qui ne peuvent pas venir à nos côtés, peuvent contribuer financièrement. Tout don à l'association donne lieu à un reçu fiscal pour une réduction d'impôts.

Merci d'entendre notre appel.

Félins et membres de l'association souhaitent à tous une excellente année 2022.

La Présidente, Danielle BONNET

A.R.B.R.E

Notre association a été très heureuse d'organiser en 2021 deux fêtes d'échange et de partage de plants et de graines (une au printemps et une à l'automne) et une balade contée à travers bois.

Nous espérons fortement renouveler ces instants de convivialités durant l'année 2022. Notre objectif étant de récolter des fonds, afin de continuer d'acquérir des terrains pour préserver la belle nature existante et la transmettre aux générations futures.

À bientôt....

Le Président, Aurélien HUG

Informations générales

Recensement des Jeunes

Tous les jeunes français, garçons et filles âgés de 16 ans doivent se faire recenser durant le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants, soit en mairie, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, soit par internet sur www.mon.service-public.fr.

Elections 2022

Cette année, deux scrutins auront lieu :

- Les élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril 2022. Pour ce scrutin, l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 mars 2022 (soit 6 semaines avant le scrutin).
- Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour élire les députés. Pour ce scrutin, l'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'au 29 avril 2022.

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte d'électeur courant mars/avril.

Services de Garde en Pharmacie

Vous pouvez composer le n° **3237**, qui recherche automatiquement les pharmacies les plus proches de votre lieu d'appel en fonction de l'heure à laquelle vous comptez vous rendre à la pharmacie. Ce service audiotel est payant (35 centimes la minute) mais il s'agit d'un dispositif privé destiné à disposer n'importe où d'une information à jour en temps réel. Le site **3237.fr** vous permet également une recherche par internet dans les mêmes conditions de sécurité et de confidentialité que le n° audiotel.

ASSAT

Cette association propose une mise à disposition de personnel avec ou sans matériel, auprès des particuliers, des entreprises ou des collectivités, pour effectuer divers travaux de ménage, repassage, entretien espaces verts, soins aux animaux, nettoyage de locaux, etc...

Contact : assat87@orange.fr ou www.assat87.fr (tél. 05.55.76.13.40).

FNATH

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Crée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, reconnue d'utilité publique depuis 2005, fête ses 100 ans cette année.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents. 3 juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent les adhérents et entreprennent avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits dans ses domaines de compétence (l'accident du travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit au travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social – salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

Vous pouvez contacter notre association : FNATH 87 – 6 avenue du Président Sadi Carnot – 87350 PANAZOL. Tél. 05.55.34.48.97 – <http://www.fnath87.org/> - mail : fnath.87@orange.fr.

Collecte des encombrants 2022

LUNDI 14 FEVRIER - LUNDI 9 MAI - LUNDI 8 AOUT - LUNDI 14 NOVEMBRE.

Merci de vous inscrire au préalable en mairie (Tél. 05.55.76.81.30).

Solidaribus (Secours Populaire)

Le Solidaribus vient les 2^{èmes} jeudis de chaque mois de 14 h 15 à 15 h sur la place du Champ de Foire.

Permanence Assistante Sociale

Depuis le 1er décembre 2021, l'assistante sociale est Madame Aline DUFAYET. Elle est joignable à la Maison du Département de Saint Sulpice-Les-Feuilles au 05.55.76.73.44. Elle y reçoit les usagers, sur rendez-vous. La prise de rendez-vous est réalisée par le secrétariat de la Maison du département de Bessines au 05.55.76.66.60.

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie

Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public sont les suivants :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures
- Samedi : de 9 heures à 12 heures sauf les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois ainsi que pendant les congés annuels des deux agents où le secrétariat est fermé.

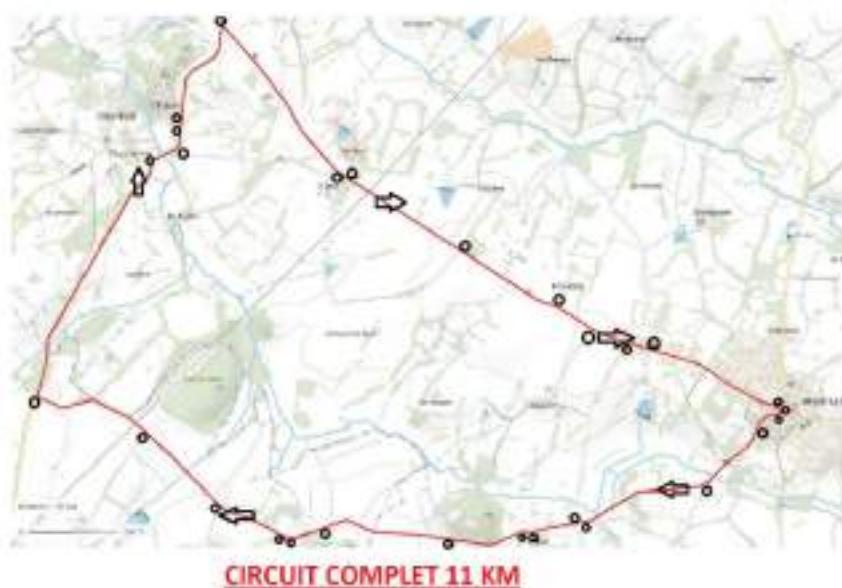
TROPHEE Maxime MEDEREL 2022 : une étape à Arnac-La-Poste

La Commune d'Arnac-La-Poste a le plaisir d'accueillir, le **dimanche 20 mars 2022**, une manche de la course cycliste du **TROPHEE Maxime MEDEREL 2022**.

Nous recherchons des bénévoles volontaires pour être signaleurs. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes intéressés pour participer à ce grand évènement.



CIRCUIT DE LA MANCHE d'ARNAC-LA-POSTE



ADIL 87 : Un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire... Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, aux relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service depuis plus de 30 ans. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, crédits d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées** : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

DES PERMANENCES ONT LIEU PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.



Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org , 28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES, tel : 05 55 10 89 89

Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans



contact@mlr87.fr



<https://www.facebook.com/mlrv87/>



<https://www.missionlocaleruralehautevienne.com>

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE pour les 16-25 ans

**Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches**

Jeunes 16 à 25 ans # 1 jeune 1solution
Passez en mode Avenir !



La Mission Locale Rurale ...Proche de chez vous...Contactez-nous !!!

2 RUE DU COQ - 87300 BELLAC - 05.55.68.87.54

Du lundi au jeudi - 8h30-12h30 / 13h30 et 17h30 /

Vendredi - 8h30 -12h30 / 13h30 et 16h30

4 antennes - 25 points d'accueil



Une équipe de 33 professionnels et des services gratuits.

ETAT CIVIL

Naissances



- Le 8 février : Gabriel, Yves, Albert VINCENT SAVIGNAT de Thierry VINCENT et Anélia SAVIGNAT, domiciliés 16, rue des Fleurs
- Le 20 mars : Maxime, Damien, Henri BEAUBERT de Damien BEAUBERT et de Lucie GUERRAUD, domiciliés 1, l'Héritière
- Le 10 mai : Malo, Gilbert GUEUNIER de Antoine GUEUNIER et de Cindy SOULAT, domiciliés 5, Les Brosses Perrot
- Le 5 décembre : Ael, Michel BOURGEOIS TARAMASCO de Frédéric BOURGEOIS et de Gabrielle TARAMASCO, domiciliés 8, Martinet



Mariages



- Le 19 juin : Laetitia SAULNIER et Florent, François, Dominique LIMOUSIN (25, rue Saint Martial)
- Le 13 novembre : Irène, Marie DUNET et Gilles, René, Lucien LEROUX (16, rue Saint Martial)



Décès



- Le 18 janvier est décédée à Le Dorat : Lucette, Fernande, Irène PENOT, épouse NALLET (90 ans)
- Le 15 mars est décédé en son domicile : Jean, Marie DÉSIRY (75 ans)
- Le 9 avril est décédé à Limoges : Noël, René, Germain MOREL (67 ans)
- Le 6 mai est décédé à Magnac-Laval : Pierre, Auguste PARLEBAS (90 ans)
- Le 25 mai est décédé à Limoges : Claude, René SOURNAUD (87 ans)
- Le 14 octobre est décédé à Limoges : Michel, André LARRAUD (85 ans)
- Le 16 octobre est décédée à Le Dorat : Simonne, Marthe NEGRIER, veuve CAMUS (98 ans)
- Le 25 décembre est décédé à Limoges : Roger, Joseph, Paul MERCKEL (90 ans)
- Le 26 décembre est décédée en son domicile : Renée, Marcelle COMMERGNAT, veuve LAGORCE (87 ans)

CALENDRIER DES FESTIVITES

FEVRIER	12-13	Coupe de France – ACCA
MARS	19	Banquet – FNACA
	20	Trophée Maxime MEDEREL – course cycliste
	26	Randonnée pédestre - Amicale des Anciens Elèves
AVRIL	2	Concert chorale église – Amicale des Anciens Elèves
	9	Sortie à Aubusson – Amicale des Anciens Elèves
	23	Loto – Amicale des Anciens Elèves
MAI	8	Randonnée pédestre - Amicale des Anciens Elèves
	14	Loto - FNACA
	Du 26 au 29	Venue des Alsaciens de Cleebourg
JUIN	6	Concours de pêche - Société de pêche
	18	Repas de l'amitié - FNACA
	24	Fête de la musique - Les Enfants d'Abord
	Du 25 au 28	Voyage (Alsace) - Amicale des Anciens Elèves
JUILLET	14	Fête inter-associations et repas républicain du Comité des Fêtes
	20	Concert à l'église – Amicale des Anciens Elèves
	30	Méchoui - Les Amis du Bel Age
AOUT	7	Repas gaulois au stade - ACCA
	28	Assemblade des métiers et fête foraine - Comité des Fêtes
SEPTEMBRE	3	Voyage à l'Ile d'Oléron - Amicale des Anciens Elèves
	24	Loto - Comité des Fêtes
OCTOBRE	1	Concert – Amicale des Anciens Elèves
	15	Repas - Les Amis du Bel Age
	22	Loto - FNACA
	23	Randonnée équestre et repas choucroute - ADAC
	29	Comice agricole - Foire artisanale et commerciale
	31	Halloween – Les Enfants d'Abord
NOVEMBRE	11	Randonnée pédestre - Amicale des Anciens Elèves
	19	Loto – Les Enfants d'Abord
DECEMBRE	3	Repas de la Sainte Barbe - Amicale des Sapeurs-Pompiers
	10	Goûter de Noël - Les Amis du Bel Age
	11	Marché de Noël - Comité des fêtes
	18	Repas CCAS

Des modifications peuvent être apportées au cours de l'année (voir sur le site internet la liste des événements) - www.mairie-arnaclaposte.fr.

Merci à tous les photographes amateurs qui ont permis de réaliser ce bulletin municipal ainsi qu'aux journaux locaux.

Pour suivre l'actualité
de votre commune...



mairie-arnaclaposte.com



[mairie-arnaclaposte.com
/newsletter/](http://mairie-arnaclaposte.com/newsletter/)



Mairie d'Arnac La Poste



Mairie d'Arnac La Poste - 2 Place du Champ de Foire, 87160 Arnac La Poste
05 55 76 81 30 - mairiearnaclaposte2@wanadoo.fr